



Syndicat des travailleuses et travailleurs de Lactalis Granby - CSN

Granby le 5 avril 2025

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 5 avril 2025

tenu le 5 avril 2025 au à l'auditorium (3ième étage) du CEGEP de Granby Haute-Yamaska situé au 235 rue Saint-Jacques, Granby, Québec, J2G 3N1

Membres de l'exécutif syndical

1. Martin Delage, président;
2. Steeve Bouchard, secrétaire;
3. Nikolas Brown, mobilisation/SST;
4. Alexandre Giguère, information;
5. Nancy Croteau, Trésorière;

Invité

Marie-Christine Savaria, conseillère à la FC-CSN.

Présence

Voir en annexe le document des présences.

Quorum

Le quorum est atteint.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des dirigeants
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Acceptation des nouveaux membres
5. Dépôt du procès-verbal de l'assemblée du 23 novembre 2024
6. Bilan financier 2024
 - 6.1 Rapport financier 2024
 - 6.2 Rapport des vérificateurs
 - 6.3 Budget 2025

- 7. Adoption de la modification des statuts et règlements**
- 8. Bilan de l'année syndicale**
- 9. Varia**
- 10. Ajournement de la réunion**

1. Ouverture de l'assemblée

Le quorum étant atteint, le président du syndicat Martin Delage ouvre l'assemblée à 9h45. Il remercie les membres de participer à cette assemblée.

2. Appel des dirigeants

Martin Delage fait l'appel des élus à l'exécutif et de notre conseillère syndicale: Marie-Christine Savaria, de la FC-CSN.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le secrétaire lit l'ordre du jour.

Il est proposé par Éric Hémond, appuyé de Alexandre Therrien d'accepter l'ordre du jour tel quel.

« Adopté à l'unanimité »

4. Acceptation des nouveaux membres

Il est proposé par Patrick Hébert, appuyé de Alexandre Therrien d'accréditer Ibrahima Sanou et Clothilde Ella Kapche Leungue.

« Adopté à l'unanimité »

5. Dépôt des procès-verbaux du 23 novembre 2024

Le secrétaire dépose pour adoption par l'assemblée le procès-verbal du 23 novembre 2024.

Il est proposé par France Dubuc, appuyé de Patrick Martin d'accepter le procès-verbal tel quel.

« Adopté à l'unanimité »

6. Bilan financier 2024

6.1 Rapport financier 2024

Nancy Croteau, la trésorière présente et dépose le rapport financier de l'année 2024.

Il est proposé par Huguette Dubuc, appuyé de Tommy Arès de recevoir le dépôt du Rapport financier 2024.

« Adopté à l'unanimité »

6.2 Rapport des vérificateurs

Marjorie Harnois et Mathieu Langlois font la lecture et dépose le rapport des vérificateurs qui confirme que les livres et avoirs du syndicat de l'année fiscale 2024 sont conformes aux règles comptable et bien administrés. Le rapport contient leurs recommandations.

Il est proposé par Alexandre Therrien appuyé de Sylvain Coutu de recevoir le Rapport des vérificateurs 2024.

« Adopté à l'unanimité »

6.3 Budget 2025

Nancy Croteau, la trésorière présente et dépose le budget de l'année 2025.

Il est proposé par Benoît Lamoureux, appuyé de Tommy Arès de recevoir le dépôt du Budget 2024.

« Adopté à l'unanimité »

7. Adoption de la modification des statuts et règlements

Marie-Christine Savaria, conseillère à la FC-CSN, présente les modifications de différents articles des Statuts et Règlements du syndicat pour mettre à jour les affiliations et les pratiques de gouvernances du syndicats.

Il est proposé par Éric Hémond, appuyé de Patrick Martin d'accepter les modifications des Statuts et Règlements.

« Adopté à l'unanimité »

8. Bilan de l'année syndicale

Le président Martin Delage présente le règlement de 4 griefs:

- Arbitrage sur les congés de maladies (3 premiers jours payés à 100% vs 85%), l'arbitre a rejeté notre grief;
- Indemnité de vacances suite à un arrêt de travail maladie prolongé: les travailleurs ont désormais une indemnité minimum protégé pour leurs vacances suite à un arrêt de travail prolongé;
- Calcul des indemnités de vacances qui inclus le versements de la part REER de l'employeur: l'arbitre nous recommande une séance de médiation sous sa supervision, nous acceptons la recommandation du tribunal administratif d'accepter un montant forfaitaire par employé;
- Arbitrage sur l'abolition du poste de Chef MMF: à la conclusion de l'arbitrage, à la suite de la nomination de l'arbitre à la cour supérieur, plutôt que de recommencer le processus d'arbitrage, une entente sur la création d'un nouveau poste MMF est conclu avec l'employeur.

Le président rappelle que les travaux pour le renouvellement du contrat d'assurances collectives débutera en 2026. Il rappelle aux membres présent à l'assemblée qu'un service de télé-médecine est offert par notre assureur Union-Vie assurance. Les membres sont également avisé qu'une formation de préparation à la retraite est envisagé d'être offerte en 2026.

Le vice-président à la mobilisation Alexandre Giguère nous fait les rappels des activités syndicales à venir: les 5 à 7 du syndicat et les célébrations du 80e anniversaires du syndicats à l'automne 2025.

9. Varia

Aucun varia

10. Ajournement de la réunion

L'assemblée ajourne à 11h05 puisque l'ordre du jour est épuisé.



Steve Bouchard, secrétaire

Martin Delage, président